

## La photo du jour



**Manifestation** Le principal syndicat suisse de la branche logistique, Syndicom, a mené une action hier à l'office de Poste de Rive afin d'inviter la population et les autorités à défendre leur poste. Le syndicat maintient la pression sur le géant jaune, après deux rassemblements en février et mars. Alors que La Poste a prévu de rayer de la carte le tiers de ses offices en Suisse, Syndicom estime que 39 offices sont menacés à Genève. Un chiffre contesté par le géant jaune. J.D.W.

## En bref

## Croissance modérée prévue

**PIB** Le Groupe de perspectives économiques (GPE) estime que le PIB genevois progressera de 1,1% en 2017 et de 1,6% en 2018, contre 1,6% et 1,7% en Suisse. L'économie locale est affectée par des problèmes structurels dans le secteur financier, le négoce international ou l'horlogerie. Le taux de chômage ne devrait pas baisser. **L.B.**

## Cité Seniors explore la Genève qui bouge

**Animation** «Genève est une ville dynamique et créative.» Cité Seniors explore cet esprit lors de trois jours de réflexion et de débats, les 7, 8 et 9 avril. Leur but? Faire circuler des nouvelles formes de solidarité qui traversent les générations. **L.B.**

## Social

## Les nuages s'amoncellent sur la Fondation Ensemble et son coach

**Tensions** Active dans l'hébergement, l'éducation et la formation des personnes avec une déficience intellectuelle, la Fondation Ensemble est minée par les conflits entre la direction et des collaborateurs, l'absentéisme et les démissions en cascade, révèle *Le Courrier*. Les faits auraient débuté en 2015 au sein de cette structure subventionnée par l'Etat à hauteur de 17 millions (sur 23 millions de budget) qui accueille près de 200 personnes dans 21 lieux à Genève. Ils ont eu pour conséquence l'engagement d'un coach chargé de pacifier les relations de travail. Le changement d'organisation entamé en 2016 porte-t-il ses fruits? «La médiation contribue à accen-

tuer les conflits», écrit le quotidien, pointant les pratiques du coach «expert en négociation» engagé en renfort. Ce dernier aurait exercé une influence sur la direction en vue de mandater une société de médiation. Pas n'importe laquelle puisque l'une des médiatrices engagées ne serait autre que sa compagne. Dans la foulée, un poste de chargé de communication a été biffé au profit d'une agence de communication dont le coach décrié est l'administrateur. Contacté par téléphone, le directeur général Jérôme Laederach répond aux questions par écrit. Il conteste «un grand nombre d'éléments avancés» dans la presse, parmi lesquels les taux d'absen-

téisme et de turnover qui atteignent, selon lui, 5,2% et 2,8%. Par ailleurs, «aucune violation des règles de la loi sur le travail n'a été mise en évidence», écrit-il. Quant au mandat accordé à l'agence de communication, il relève «d'une mauvaise appréciation» et a été suspendu, informe le directeur. Quoi qu'il en soit, le député Thomas Bläsi (UDC) a déclaré son intention de porter la question devant le Grand Conseil. Quant au conseiller d'Etat Mauro Poggia, il a déclaré au *Courrier* avoir prié la direction générale de l'action sociale de «faire toute la lumière» sur la situation au sein de la Fondation Ensemble.

**Luca Di Stefano**

## 3 questions à un expert

**Lucie Hainaut** Secrétaire du collectif nocturne

## «Notre objectif: rendre la vie nocturne accessible à tous»

**Société** Le Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée organise la deuxième édition du festival Bracabric. L'occasion de célébrer une année de gestion associative de la salle du Terreau.

**La deuxième édition du festival Bracabric commence jeudi. Quel est le programme?**

Le festival offre un style différent pour chacun des trois soirs. Le jeudi, soirée rock; vendredi, reggae et hip-hop; samedi soir, electro. On retrouve des artistes connus de la scène genevoise, comme Sentin'1 & Raphael Luther, Synapse ou COTI. Le festival promet aussi la scène montante, avec The Bonnie Situations, Mo'Funka, WUGS, Ilyas et DZO. Sera aussi présent le groupe londonien CHALK. L'entrée est à prix libre et les consommations à prix étudiant, comme c'est le cas pour toutes les manifestations qui se tiennent aux Terreaux. L'objectif est de rendre la vie nocturne accessible à tous.

**Voilà maintenant une année que vous gérez cette salle du Terreau. Comme cela se passe-t-il?**

La Ville de Genève a mis cette salle à la disposition du collectif en mai 2016. En près d'un an, 88 événements ont été organisés par le collectif ou par l'une des 70 associations membres. On estime à 20 000 le nombre de visiteurs. Ainsi, notre action politique s'est doublée d'une action événementielle. Cela nous permet de mettre en pratique nos revendications.

**Qu'en est-il de l'action politique?**

En début d'année, nous avons lancé le plaidoyer. Il regroupe toutes les prises de position du collectif. Ce document comprend la définition de la vie nocturne, les enjeux. Il cible les problèmes, tels que la cohabitation ou la mobilité, et propose des solutions. Il s'inscrit dans la continuité de la création du collectif en février 2015. A l'époque, le Parlement des jeunes genevois avait constaté l'exclusion des 16-18 ans des lieux de vie nocturne. Il y avait une véritable fracture. Nous avons donc lancé une pétition en juin 2015 demandant l'interdiction de la restriction d'accès, notamment des bars, aux moins de 18 ans; l'ouverture des bars non soumise à condition jusqu'à 2 h du matin; la meilleure utilisation des infrastructures ainsi que la prise en compte de la vie nocturne dans les nouveaux quartiers comme composante de la vie en société. On poursuit dans cette voie. **Marie Prieur**

## Le chiffre du jour

16

**Travaux** Le chantier de l'Esplanade des particules à Meyrin va démarrer le mardi 18 avril. Les travaux, d'une durée de 16 mois, doivent valoriser l'entrée publique du CERN. La route de Meyrin restera ouverte et les transports publics circuleront sans interruption, indique l'Etat. J.D.W.

PUBLICITÉ

Partenaire média

**Opera HEROES**  
Acrobatic Dance Show  
Life is a Drama Love is a Dance

70 danseurs vous emmènent dans un tourbillon de sensations avec ce spectacle époustouflant!

CAEG 中国对外文化集团公司  
30. & 31.05.17 - Genève, Bâtiment des Forces Motrices  
Billets sont disponibles à tous les bureaux de location et par [www.ticketcorner.ch](http://www.ticketcorner.ch) et [www.ch.fnacspectacles.com](http://www.ch.fnacspectacles.com)  
Hotline: 0900 / 800 800 (CHF 1.19 / min.) [www.opera-heroes.show](http://www.opera-heroes.show)  
Producteur: CPAA Productions Ltd / Organisateur: Robert Wagner Entertainment GmbH

## Cour des comptes

## Troubles psychiques: «Il faut diversifier les prestations»

**Handicap** La Cour des comptes a évalué l'action de l'Etat en matière d'hébergement et de soutien au logement des personnes en situation de handicap psychique. «Les prestations sont de qualité mais ne répondent pas entièrement aux besoins», note la Cour. Qui a recommandé, hier, d'élargir la gamme des prestations.

## 1 Public cible

Bien connaître le public cible facilite la prise en compte de la variété et de la complexité des besoins. Parmi les différents types de handicap, la population souffrant de troubles psychiques est celle dont le nombre croît le plus vite depuis une dizaine d'années. On compte plus de 6900 rentiers de l'assurance-invalidité (AI) à Genève et «50% des demandes AI sont liées à des motifs psychiques», précise Stanislas Zuin, président de la Cour.

## 2 Critiques

La situation des malades psychiques devient «intenable», à entendre des familles et les associations qui les soutiennent. La *Tribune de Genève* s'en est souvent fait l'écho. Les offres de lieux de vie s'avèrent insuffisantes pour accueillir tous

ceux qui nécessitent un hébergement digne, mais aussi un accompagnement professionnel. On compte 350 places d'hébergement en établissement spécialisé dans le canton, ainsi que 80 places d'accompagnement socio-éducatif à domicile.

## 3 Trop d'attente

Une capacité d'accueil largement insuffisante, rappelle la Cour des comptes. Les chiffres en attestent. En mai 2016, 159 personnes handicapées étaient en attente d'une solution, dont 68 pour des questions d'ordre psychique.

## 4 Effets pervers

Ces manques n'arrivent pas à être parfaitement régulés par la Commission cantonale d'indication, dont le travail a toutefois été salué mardi par Mauro Poggia, magistrat en charge de la Santé. Des manques qui induisent de sérieux effets pervers. Pas moins de 4000 hospitalisations par an sont ainsi recensées en psychiatrie, alors que «quantité de ces patients n'ont rien à y faire», affirme inlassablement Jean Dambon, président de l'Association Le Relais, qui accompagne les proches de mala-

des psychiques. Autre effet pervers: un quart des titulaires de l'aide sociale rencontrent de tels problèmes. Et sur ces 3874 personnes, 240 vivent à l'hôtel.

## 5 Pas idéal et cher

«Non seulement la solution hôtelière n'est pas idéale pour cette population, estime Jean-Christophe Bretton, directeur général de l'action sociale du Département de la Santé (DEAS), mais en plus l'Hospice général dépense 9 millions par an - 80 francs au minimum par nuit - pour héberger notamment ce profil de personnes.» Et les coûts sont encore bien plus considérables pour les hospitalisations: 1000 francs par jour. «Comme la durée moyenne s'élève à vingt-six jours, on atteint une somme de 100 millions par an», indique Stanislas Zuin. Soit 25% des 396 millions dépensés par l'Etat pour le handicap en 2016.

## 6 Limiter l'institutionnel

Le handicap psychique pose d'importants défis en raison de besoins divers et évolutifs. Résultat: une réponse standard d'institutionnalisation dans un foyer - de

190 à 445 francs par jour - peut s'avérer inadéquate ou insuffisante. «D'une part la dimension collective peut renforcer les troubles, d'autre part le niveau d'autonomie des usagers peut évoluer rapidement», observe l'organe de contrôle.

## 7 Maintien à domicile

Sur la base d'une réallocation des moyens existants, la Cour propose au DEAS de favoriser l'accès et le maintien dans des logements indépendants, de faciliter le parcours des individus entre les différents modes de prise en charge, de revoir encore le cadre organisationnel et de mieux informer et soutenir les malades dans leurs démarches.

## 8 Huit recommandations

Au nombre de huit, toutes les recommandations de la Cour ont été acceptées par le DEAS ainsi que par les établissements publics autonomes concernés (HUG, IMAD, HG et EPI). «Nous partageons ces recommandations, appuie Mauro Poggia. Et cela même si elles sont parfois théoriques et qu'elles relèvent d'un monde idéal.» **Laurence Bezaguet**